
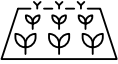
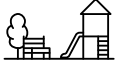
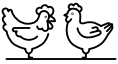


RECOMMANDATIONS SANITAIRES

formulées selon les teneurs en dioxines et furanes

		 Carte disponible sous www.geo.vd.ch Thème «Eaux et sites pollués»				
		Concentration dans le sol [ng TEQ./kg]				
Classe		I	II	III	IV	V
	Extraction Soxhlet*	5-12	13-29	30-58	59-115	> 115
	Extraction ASE équivalente*	9-20	21-50	51-100	101-200	> 200
 Détenteurs de jardins potagers	Consommer des légumes racines	Oui ⁴	Oui ⁴	Oui, si lavés et pelés ⁴		
	Consommer des cucurbitacées ¹	Oui ⁴	Oui, en limitant à 100 g par personne et par semaine ⁴		Non	Non
	Consommer les autres fruits et légumes (lavés)	Oui ⁴	Oui ⁴	Oui ⁴	Oui ⁴	Oui ⁴
 Utilisateurs des parcs et jardins²	Fréquentation	Oui ⁴	Oui ⁴	Oui ⁴	Oui ⁴	Oui, en limitant à 3 fois par semaine ⁴
 Détenteurs de poules (à titre privé)⁵	Consommer des œufs ³	Oui, en limitant à 1 œuf par personne et par semaine		Non	Non	Non
	Manger les poules	Non	Non	Non	Non	Non
	Vendre ou céder les œufs ou les poules	Non	Non	Non	Non	Non

¹ La famille des cucurbitacées comprend les courgettes, les cornichons, les courges, les concombres, les pâtissons, les melons, etc.

² Les expositions sont liées à l'ingestion involontaire de terre, qui se fait en portant les mains à la bouche, par exemple chez les enfants jouant dans des zones de terre nue.

³ Les recommandations pour la consommation d'œufs sont détaillées dans l'étude d'Unisanté «[Contaminations des sols aux dioxines dans la région lausannoise – exposition de la volaille et résidus dans les denrée alimentaire](#)».

⁴ En respectant les bonnes pratiques (voir page suivante).

⁵ Pour les exploitations commerciales une évaluation sera faite au cas par cas.

* **Explications des unités**

Dans l'étude d'Unisanté «Évaluation sanitaire», les recommandations sanitaires sont définies selon les concentrations en dioxines et furanes présentes dans le sol. Ces concentrations sont exprimées en [ng TEQ./kg], selon les deux méthodes d'extraction disponibles: extraction sous pression, dite «ASE» et extraction à pression ambiante, dite «Soxhlet». Les résultats des analyses diffèrent selon la méthode d'extraction utilisée. Dans le cas spécifique de la pollution des sols par les dioxines et furanes dans la région lausannoise, des experts indépendants mandatés par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ont établi un facteur de correction entre ces deux méthodes. Les classes de recommandations sanitaires sont ainsi exprimées selon les deux méthodes d'extraction. L'OFEV recommande que les analyses dans les sols soient effectuées selon l'extraction Soxhlet.

BONNES PRATIQUES



Prévenir l'ingestion accidentelle de terre
(porter une attention particulière aux enfants en bas âge).



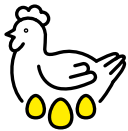
Se laver les mains après avoir manipulé la terre (ex : jardinage)
et en rentrant de l'activité en milieu extérieur.



Laver les fruits et légumes provenant des jardins.



Enherber/végétaliser au maximum les surfaces de terre pour éviter de
laisser des zones de sol nu accessibles aux enfants.



Pour limiter l'accumulation de polluants provenant du sol dans les **volailles**
et leurs **œufs**, il est recommandé de :

- nourrir les animaux hors sol ;
- s'assurer d'une couverture végétale maximale ;
- éviter de donner des restes de légumes ayant été cultivés à l'intérieur
du périmètre d'une pollution.

Pour toute information complémentaire :
www.vd.ch/sols-dioxine / info.dioxine@vd.ch



Carte des recommandations sanitaires
disponible sous www.geo.vd.ch
Thème «Eaux et sites pollués»